

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 27 août 2012

Banque nationale suisse – Pas de proposition d’activer le volant anticyclique de fonds propres

La Banque nationale suisse (BNS) estime que la dynamique sur les marchés hypothécaire et de l’immobilier résidentiel en Suisse reste exceptionnellement marquée. Certaines régions et certains segments du marché de l’immobilier résidentiel continuent de présenter des signes de surévaluation.

Au deuxième trimestre 2012, quelques éléments isolés laissent toutefois augurer un possible ralentissement de cet essor. En outre, un durcissement des exigences de fonds propres en matière de prêts hypothécaires ainsi qu’une révision de l’autoréglementation dans le domaine hypothécaire ont été annoncés le 1^{er} juin 2012. Ces deux mesures visent à modérer la croissance des prix immobiliers et des prêts hypothécaires. Pour ces raisons, la BNS a décidé de ne pas soumettre pour l’instant au Conseil fédéral une proposition d’activer le volant anticyclique de fonds propres.

Cette décision de la BNS ne doit pas être interprétée comme un signal de fin d’alerte. En effet, le niveau des taux d’intérêt demeure exceptionnellement bas, et certains signes indiquent que la propension aux risques lors de l’octroi de prêts hypothécaires tend à être élevée. Ainsi, la menace d’une accentuation des déséquilibres reste importante, ce qui comporte des risques pour la stabilité financière.

La Banque nationale évaluera régulièrement la nécessité d’agir en ce qui concerne le volant anticyclique. Elle rendra publique toute proposition émise à l’intention du Conseil fédéral en vue d’activer, d’adapter ou de désactiver le volant anticyclique de fonds propres, mais seulement une fois que le Conseil fédéral lui aura fait part de sa décision. La communication d’une telle proposition n’est pas à attendre avant début 2013.